



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



pôle emploi



Vos contacts avec Pôle emploi

Vous venez de vous inscrire ou de vous réinscrire et vous vous posez sûrement des questions !

Nous vous aidons à choisir le bon moyen de nous contacter en fonction de votre besoin...



1 Utiliser nos services en toute autonomie

Trouver des offres d'emploi et de formation, gérer votre dossier sur votre espace personnel, publier votre CV, vous actualiser... sur www.pole-emploi.fr



Trouver les réponses aux questions les plus fréquentes sur notre page [« Questions et Contacts »](#) !

2 Nous joindre par téléphone

Échangez rapidement avec un conseiller

Notre accueil téléphonique est ouvert du lundi au vendredi. Vous pourrez échanger avec un conseiller de votre région pour obtenir une information sur votre recherche d'emploi ou votre indemnisation (les horaires peuvent varier selon votre région).

3949

Service gratuit
+ prix appel

Depuis l'étranger : +33 1 77 86 3949

ACCÉDEZ À NOS SERVICES
I Pour vous actualiser, signaler un changement de situation, ou vous informer d'un paiement. Notre service téléphonique est disponible 24h/24 et 7j/7.

3 Contacter votre conseiller

• Par mail

via la page [« mes contacts en agence »](#) de votre espace personnel.

Vous pourrez, dans un délai de deux jours (hors week-end et jours fériés), obtenir des réponses précises et personnalisées sur :

- votre recherche d'emploi auprès de votre conseiller référent placement
- votre indemnisation auprès de votre conseiller référent indemnisation

• Sur rendez-vous

Vous **pouvez prendre un rendez-vous** (en agence, par téléphone ou en visio-conférence) avec votre conseiller en sélectionnant la date et l'heure via la page [« mes rendez-vous en ligne »](#) de votre espace personnel.

Vous pourrez obtenir des conseils sur :

- votre recherche d'emploi
- votre projet de formation
- votre projet de création d'entreprise

4 Vous rendre dans votre agence

Dans votre agence Pôle emploi, vous pouvez :

- être accompagné dans vos démarches administratives en ligne par une personne dédiée ;
- rencontrer à l'accueil un conseiller pour votre recherche d'emploi ;
- obtenir des informations générales sur les offres d'emploi, les prestations, les formations, les allocations et les aides ;
- utiliser les ordinateurs et scanners en libre-service, notamment pour télécharger et envoyer un document.

SI VOUS SOUHAITEZ :

- **bénéficier d'informations précises sur votre indemnisation, nous vous conseillons de nous joindre par téléphone,**
- **bénéficier d'un conseil personnalisé sur votre recherche d'emploi ou de formation, nous vous conseillons de contacter votre conseiller.**

5 Vous rendre dans un France services

Il y a plus de 2 600 France services sur le territoire !

Trouvez le plus proche de chez vous :

[consultez la carte France service](#)

Vous pourrez bénéficier :

- d'une aide à l'utilisation des services numériques de Pôle emploi (inscription, espace personnel, indemnisation, actualisation, demande d'attestations, transmission de documents, changement de situation, prise de rendez-vous avec votre conseiller...),
- d'un appui pour réaliser un entretien en visio avec votre conseiller Pôle emploi
- d'une orientation vers d'autres partenaires, si besoin
- d'un accompagnement sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : retraite, famille, social, santé, logement, énergie, services postaux, accès au droit, etc.